Mots et locutions populaires : Chien de Jean de Nivelle

Numéro d'inventaire : 2015.8.5558
Auteur(s) : Émile Mas
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : G. et Cie
Période de création : 1ère moitié 20e siècle
Inscriptions :
• lieu d'édition inscrit : Paris
• note écrite : Cahier de Récitation appartenant à Rousse Fernand
Matériau(x) et technique(s) : papier | chromolithographie, | encre violette
Description : Couverture de cahier en papier beige, avec illustration chromolithographiée et texte imprimé en noir au dos.
Mesures : hauteur : 22,4 cm ; largeur : 17,3 cm
Notes : Cette couverture de cahier porte le n°2. Au dos de la couverture, texte explicatif sur l'expression "le chien de Jean de Nivelle".
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de jeunesse
Représentations : scène historique :

MOTS ET LOCUTIONS POPULAIRES
Chien de Jean de Nivelle.
N° 2.

N° 2.

MOTS ET LOCUTIONS POPULAIRES

Chien de Jean de Nivelle.

On dit communément, en parlant de quelqu'un qui se dérobe au moment où l'on réclame sa présence :

« **Il est comme le chien de Jean de Nivelle, il s'en va quand on l'appelle.** »

D'où l'on pourrait conclure que Jean de Nivelle avait un chien dont la désobéissance serait devenue proverbiale. Et l'on se tromperait, car le chien de Jean de Nivelle n'était pas un chien, mais bien Jean de Nivelle lui-même, et voici comment :

Sous le règne de Louis XI, Jean II, duc de Montmorency, voyant son fils Jean, sire de Nivelle, passer à l'ennemi, Charles le Téméraire le somma de quitter la Flandre où il se trouvait avec son frère Louis de Fosseuse, et de venir se mettre au service du roi.

Ni l'un ni l'autre ne s'étant rendus à cet appel, leur père les déshérita en les traitant de **chiens**.

Une autre version plus accréditée et, d'ailleurs, plus vraisemblable en ce qu'elle justifie plutôt l'épithète de **chien** accolée au nom du sire de Nivelle, est celle-ci :

Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, était d'un caractère très emporté.

Se querellant un jour avec son père, il lui donna un soufflet. Cité pour ce fait devant le Parlement, il ne comparut point, malgré des sommations réitérées, ce qui fit dire de lui :

« Ce **chien de Jean de Nivelle**, il s'enfuit quand on l'appelle. »

D'où l'on a fait, par suite d'une altération de mots assez fréquente dans les dictons populaires : « Le **chien de Jean de Nivelle** s'enfuit quand on l'appelle. » Ce qui donne lieu de croire, si l'on ne connaît l'origine de la locution, qu'il s'agit d'un chien et non d'un homme.

G. et Cie, Paris.